



MISE EN CANDIDATURE

Prix *Relève municipale*

Présentation

Ce prix récompense des personnes à l'emploi d'une instance municipale ayant moins de 35 ans et qui se sont démarquées par leur engagement exceptionnel ou par la mise en place d'un projet particulier dans leur municipalité.

Admissibilité

Réalisations admissibles

L'engagement des personnes candidates peut prendre plusieurs formes. Elles peuvent par exemple avoir mené à bien un grand projet, tel que la création d'un programme ou d'un service aux citoyennes et citoyens ou encore l'organisation d'un événement important pour la municipalité ou la région. Les personnes candidates peuvent également détenir des qualités essentielles à l'exercice des fonctions en affaires municipales, qualités qui marquent l'ensemble de leurs mandats professionnels et qui entraînent des répercussions positives pour la municipalité.

Les réalisations doivent avoir été mises en œuvre, en tout ou en partie, entre le 21 septembre 2024 et le 22 février 2026. La personne candidate doit être âgée de moins de 35 ans au moment des faits.

Pour que la candidature soit admissible, les réalisations doivent être conformes aux lois et aux règlements en vigueur.

Personnes candidates

Personnes admissibles

- Membres du personnel d'une municipalité
- Membres du personnel d'une municipalité régionale de comté
- Membres du personnel des communautés métropolitaines de Montréal ou de Québec

Personnes non admissibles

- Membres d'un conseil municipal ou d'un conseil d'arrondissement
- Membres d'un conseil de MRC ou de communauté métropolitaine
- Personnes décédées — un Mérite municipal ne peut être remis à titre posthume

Critères d'évaluation

1. La contribution de la personne au développement de la municipalité et au mieux-être de la collectivité

Le jury appréciera la contribution au développement de la municipalité et au mieux-être de la collectivité, selon la qualité des retombées du travail de la personne candidate ou du projet pour la communauté.

2. La capacité d'innovation

Le jury évaluera la capacité d'innovation de la personne candidate en portant une attention particulière à l'originalité ou au caractère novateur de ses actions et à la manière dont elle se démarque par rapport à ses pairs.

3. Le caractère exemplaire

Le jury estimera comment la personne candidate peut devenir une source d'inspiration pour les jeunes désirant s'impliquer au sein de leur municipalité.

Déposer une candidature

Municipalité sans arrondissements

Une municipalité peut soumettre une seule candidature par catégorie de prix.

Municipalité avec arrondissements

Les municipalités divisées en arrondissements peuvent présenter une candidature par catégorie, par arrondissement.

À noter que chaque candidature doit être présentée par la municipalité ou l'arrondissement directement concerné.

Document obligatoire

Une lettre d'appui signée par au moins une élue municipale ou un élu municipal et une officière ou un officier de la municipalité* (une numérisation est également acceptée). N'oubliez pas de prévoir assez de temps pour recevoir l'approbation souhaitée.

Le formulaire de mise en candidature doit être dûment rempli et transmis avant le **22 février 2026 à 16 h.**

* Les coordonnées des élues et élus se trouvent habituellement sur le site Internet de la municipalité concernée. Pour joindre une officière ou un officier, vous pouvez contacter la réception de cette même municipalité.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Prix *Relève municipale*

SECTION 1A – IDENTIFICATION DE LA MUNICIPALITÉ OU DE L'ARRONDISSEMENT	
Nom complet	
Population	
Région administrative	
SECTION 1B – NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE À LA MUNICIPALITÉ	
Nom de la personne responsable du dossier de candidature à la municipalité ou à l'arrondissement	
Titre	
Adresse professionnelle	
Code postal	
Numéro de téléphone	
Courriel professionnel	
SECTION 2A – PRÉSENTATION DE LA PERSONNE CANDIDATE	
Nom de la personne candidate	
Poste occupé	
Date d'entrée en poste	
Courriel	
Numéro de téléphone	
SECTION 2B – PRÉSENTATION DE LA RÉALISATION	
Nom de la réalisation pour la relève municipale	
Période de réalisation	
Si applicable, veuillez ajouter un hyperlien vers une page Web traitant de la réalisation	
Si applicable, veuillez préciser le nom des partenaires	



SECTION 3 – JUSTIFICATION LIÉE À LA MISE EN CANDIDATURE

Décrivez la contribution de la personne candidate en mentionnant les retombées de ses actions sur le développement de la municipalité et sur le mieux-être de la collectivité. Présentez toutes les informations quantitatives pertinentes à une analyse juste et factuelle du dossier de candidature **(400 mots au maximum)**.

Indiquez en quoi les actions de la personne candidate démontrent sa capacité d'innovation et précisez comment celle-ci peut inspirer d'autres jeunes désirant s'impliquer dans leur municipalité **(400 mots au maximum)**.



SECTION 3 – JUSTIFICATION LIÉE À LA MISE EN CANDIDATURE (SUITE)

Précisez quelles ont été les retombées des actions de la personne candidate sur son milieu de travail ou sur le milieu de vie concerné **(400 mots au maximum)**.

Décrivez en quoi l'activité réalisée revêt un caractère novateur, c'est-à-dire qu'elle apporte quelque chose de nouveau, d'original ou d'inédit par rapport aux façons de faire et initiatives déjà déployées au Québec **(400 mots au maximum)**.



SECTION 4 – PROMOTION DE LA RÉALISATION

Chaque candidature doit être accompagnée de photos de la réalisation :

- Une image de la personne candidate de type professionnel
- Une à quatre photos de ses réalisations et de leurs retombées positives pour la communauté

Celles-ci doivent respecter les conditions suivantes :

- Format JPEG
- Résolution minimale de 1 280 x 720 pixels

Les photos doivent être transmises en pièces jointes avec le formulaire de mise en candidature.

SECTION 5 – DÉCLARATION DE LA PERSONNE QUI PRÉSENTE LA CANDIDATURE

- ☐ Je certifie que la municipalité candidate a été informée du dépôt de la candidature.
- ☐ Je certifie que les responsables du projet ont été informés du dépôt de la candidature.
- ☐ Je certifie que la personne candidate a moins de 35 ans au moment de réaliser le projet.
- ☐ Je certifie que tous les renseignements fournis sont exacts et que le projet soumis répond aux critères d'admissibilité définis dans l'appel de candidatures. Je comprends que toute inexactitude quant aux renseignements fournis ou toute fausse déclaration peut entraîner le rejet de la candidature ou l'annulation de la décision rendue.
- ☐ J'autorise le Ministère à utiliser l'ensemble du matériel fourni (informations, photos, etc.) pour la promotion du Mérite municipal. Je consens à ce que ce matériel soit rendu public.

Nom en lettres moulées	
Date	
Signature	

Soumettez votre candidature par courriel à l'adresse
meritemunicipal@mamh.gouv.qc.ca.

Vous devez joindre vos photos et le document obligatoire à votre envoi.